

POINT CARRIÈRE ET COACHING

L'Accompagné bénéficiera d'une prestation personnalisée pour lui permettre de : faire un point carrière / prendre du recul sur son quotidien professionnel, ses besoins, ses envies / apprendre à mieux se connaître (personnalité, motivations, aptitudes) / travailler sur ses projets professionnels.

ÉCOUTER ANALYSER CONFRONTER DÉCIDER

La prestation est réalisée en 2 temps.

Une série de 4 entretiens individuels suivie de la mise en oeuvre du plan d'action dans le futur professionnel.

L'Accompagné devra prévoir des temps de réflexion et de formalisation entre chacune des séances, le succès final de l'opération en dépend.

C'est dans une double logique d'analyse des écarts d'une part et d'émergence d'idées et de projection d'autre part que les séances permettront à l'Accompagné d'être acteur de son avenir professionnel.



PHASE 1 : Analyse du portefeuille de compétences, de la personnalité et élaboration du plan d'action

4 séances de 2h

- Identifier les attentes et objectifs de l'accompagnement
- Relire le parcours professionnel (la formation initiale, les expériences et les choix)
- Lister les réalisations et construire son portefeuille de compétences
- Réaliser les tests de personnalité, de logique, d'intelligence pratique
- Identifier les traits de personnalité de l'accompagné
- Prendre conscience de ses motivations, ses valeurs, ses aptitudes
- Construire un plan d'action personnalisé



PHASE 2 : Démarrage et suivi du plan d'action

- Amener l'Accompagné à finaliser son plan d'action et à le mettre en oeuvre dans son futur professionnel
- Intervention du Cabinet BMC dans la réalisation du plan d'action du bénéficiaire pour répondre à ses besoins et ses attentes
- Coaching (entre 6 et 10 séances, coaching à la carte centré sur les problématiques en rapport avec son plan d'action et ses projets)